



feux de forêt



ismicité



inondation

LES RISQUES NATURELS



informez-vous

HABITANTS DE BARRET-SUR-MEOUGE



DOCUMENT D'INFORMATION REALISE PAR LES ENFANTS DU CYCLE 3 DE L'ECOLE DE BARRET-SUR-MEOUGE



Document d'information sur les risques naturels présents sur la commune de Barret-sur-Méouge

Pourquoi informer la population ?

- Pour ne pas oublier car les phénomènes naturels dangereux n'arrivent pas souvent
- Quand on connaît les risques on peut mieux s'en protéger
 - Pour rester sur ses gardes
- Pour savoir quel comportement à avoir face aux risques

Les Numéros d'urgences et de secours :

112 numéro d'urgence européen

18 pour les pompiers

17 pour la gendarmerie

15 pour le SAMU

C'est quoi un risque ?

RISQUE = ALEA + ENJEUX

L'ALEA, c'est la possibilité d'un phénomène dangereux. C'est ce qui menace, c'est le danger.

ex : une crue, un feu de forêt, etc.

LES ENJEUX, c'est ce que l'on ne veut pas perdre

ex : les personnes, les habitations, l'école, le pont, etc.

LE RISQUE, c'est la possibilité d'une confrontation entre un aléa et des enjeux qui ferait des victimes et des dégâts

Rôle du Maire en cas de crise ?

Le Maire et la municipalité sont responsables de l'alerte, de l'évacuation et de l'hébergement de la population en cas de crise.

Le Préfet peut se substituer au Maire, selon la gravité de la situation, et selon les moyens d'actions dont dispose la commune.

Le risque « rivière torrentielle »

Définition et origine :

C'est la possibilité d'un débordement violent de la **Méouge** qui ferait des dégâts aux biens, à l'environnement et aux êtres humains, après de très fortes pluies. La rivière à cette occasion peut transporter des matériaux solides qui la rendent encore plus destructrice.

Historique :

Les principales crues ont eu lieu en 1783, 1788, 1826, 1843, 1988, 1994 et 2003. Elles ont emporté des terrains, noyé des animaux et arraché une passerelle au niveau du cimetière.

Comment vit-on avec le risque ?

- Des études ont été faites pour connaître les zones inondables
- Il existe un plan d'occupation des sols en mairie qui règlemente la construction des habitations
- On entretient le lit et les berges de la rivière
- On consulte **Météo France** et on reste **vigilant**



Erosion des berges

Enrochement pour protéger la berge

Le risque « crue de torrent »

Définition et origine :

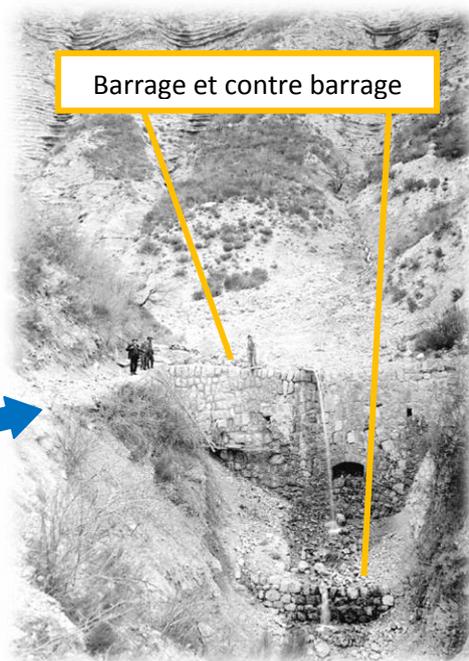
C'est la possibilité d'un débordement du torrent qui ferait des dégâts aux biens, à l'environnement et aux êtres humains, après de très fortes pluies. Le torrent s'écoulant sur une forte pente il peut transporter des pierres et des blocs volumineux, cela s'appelle une lave torrentielle.

Historique :

- Le 20 août 1912, le **torrent de la Roche** a débordé
- En 1998, une crue du **torrent du Rif** a inondé le camping « le grand mas » et quelques maisons
- En septembre 1989, une crue du **torrent de la Combe** a obstrué le pont d'accès au niveau du hameau des Granges
- Le 8 mars 1991, une crue du **torrent du Pansourache** a provoqué des engravements et des coulées boueuses jusqu'à la RD 542
- Le 7 octobre 1993, le **ravin de Deroumet** s'est engorgé au niveau de la RD 942

Comment vit-on avec le risque ?

- Il existe un plan d'occupation des sols qui règlemente la construction
- On entretient le lit et les bords du torrent, on élimine les embâcles
- On réalise sur le torrent des ouvrages de correction pour le ralentir et le contenir dans son lit
- On consulte **Météo France** et on reste **vigilant**



Le fonctionnement du torrent

Réception des précipitations
alimentation en eau et
en matériaux



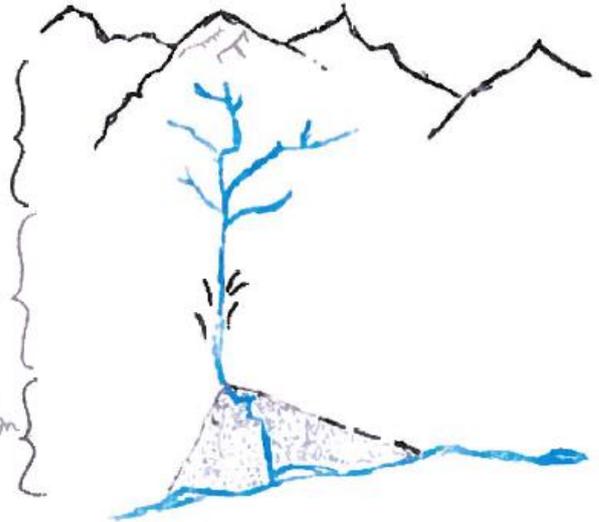
Bassin de
réception

Concentration des eaux et
des matériaux dans un
chenal plus ou moins étroit et
encaissé



Chenal d'écoulement

Cône de déjection



Étalement des eaux et
des matériaux transportés



Bassin de réception et
d'alimentation

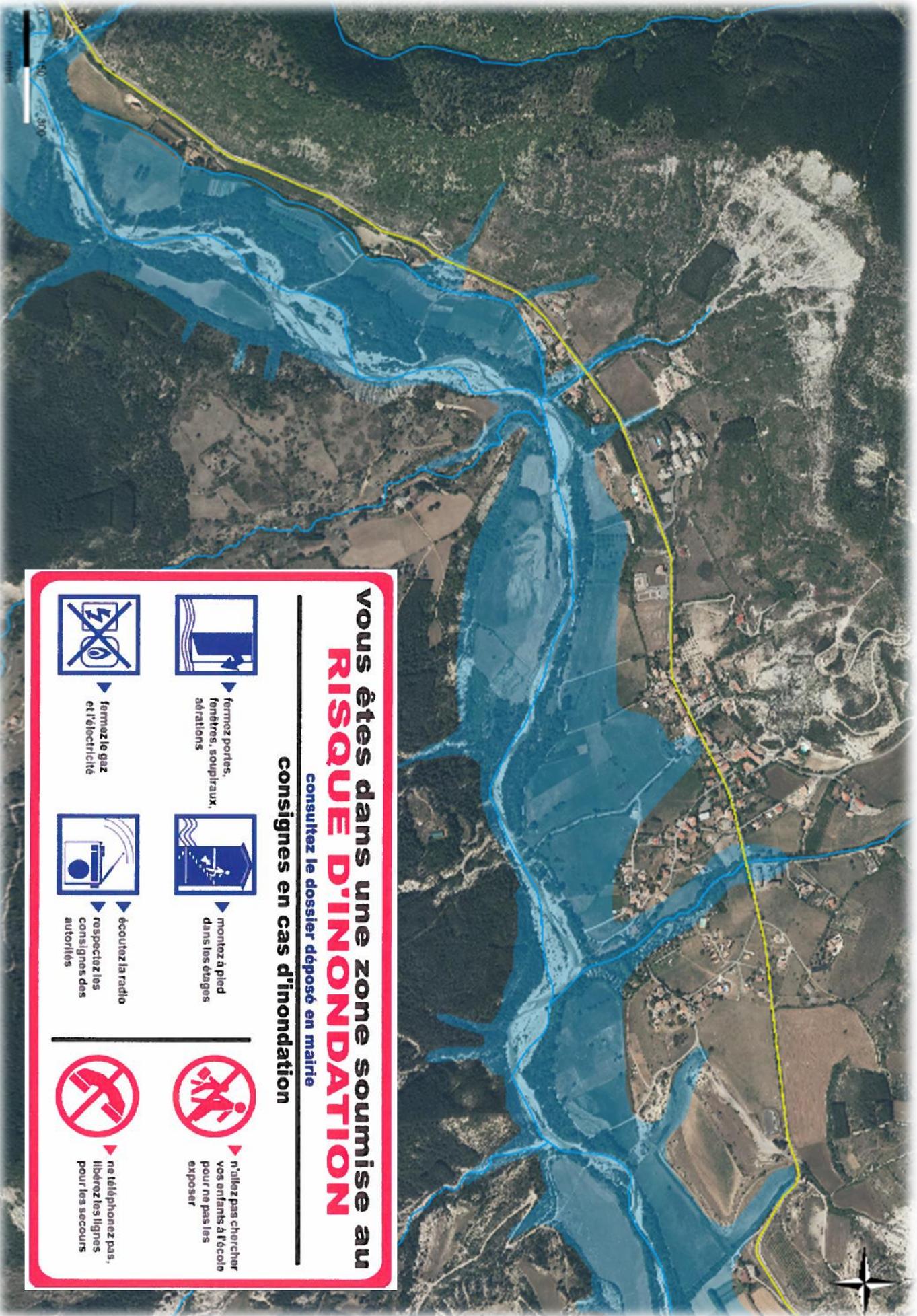
Chenal d'écoulement

Cône de déjection du
torrent en partie
emporté par la rivière



Méouge

Photographies du Torrent de la Combe



**vous êtes dans une zone soumise au
RISQUE D'INONDATION**

consultez le dossier déposé en mairie
consignes en cas d'inondation



fermez portes,
fenêtres, soupiraux,
aérations



montez à pied
dans les étages



fermez le gaz
et l'électricité



écoutez la radio
respectez les
consignes des
autorités



n'allez pas chercher
vos enfants à l'école
pour ne pas les
exposer



ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours

Le risque « feu de forêt »

Définition et origine :

Un feu de forêt est un incendie qui menace plus d'1 hectare de bois, de maquis ou de garrigues. En général pour se déclencher et progresser un feu a besoin de 3 conditions : une source de chaleur (étincelle ou flamme), un comburant (oxygène de l'air, le vent favorise le feu) et un combustible (la végétation).

Historique (depuis 1973):

- Le 7 décembre 1985 sur 10 hectares de landes, garrigues, maquis
- Le 10 mars 1990 sur 9.6 hectares de landes, garrigues, maquis
- Le 1^{er} décembre 1997 sur 2.5 hectares de futaies mélangées
- Le 12 février 2002 sur 6 hectares dont 3 de landes, garrigues, maquis et 3 hectares de futaie résineuse

Comment vit-on avec le risque ?

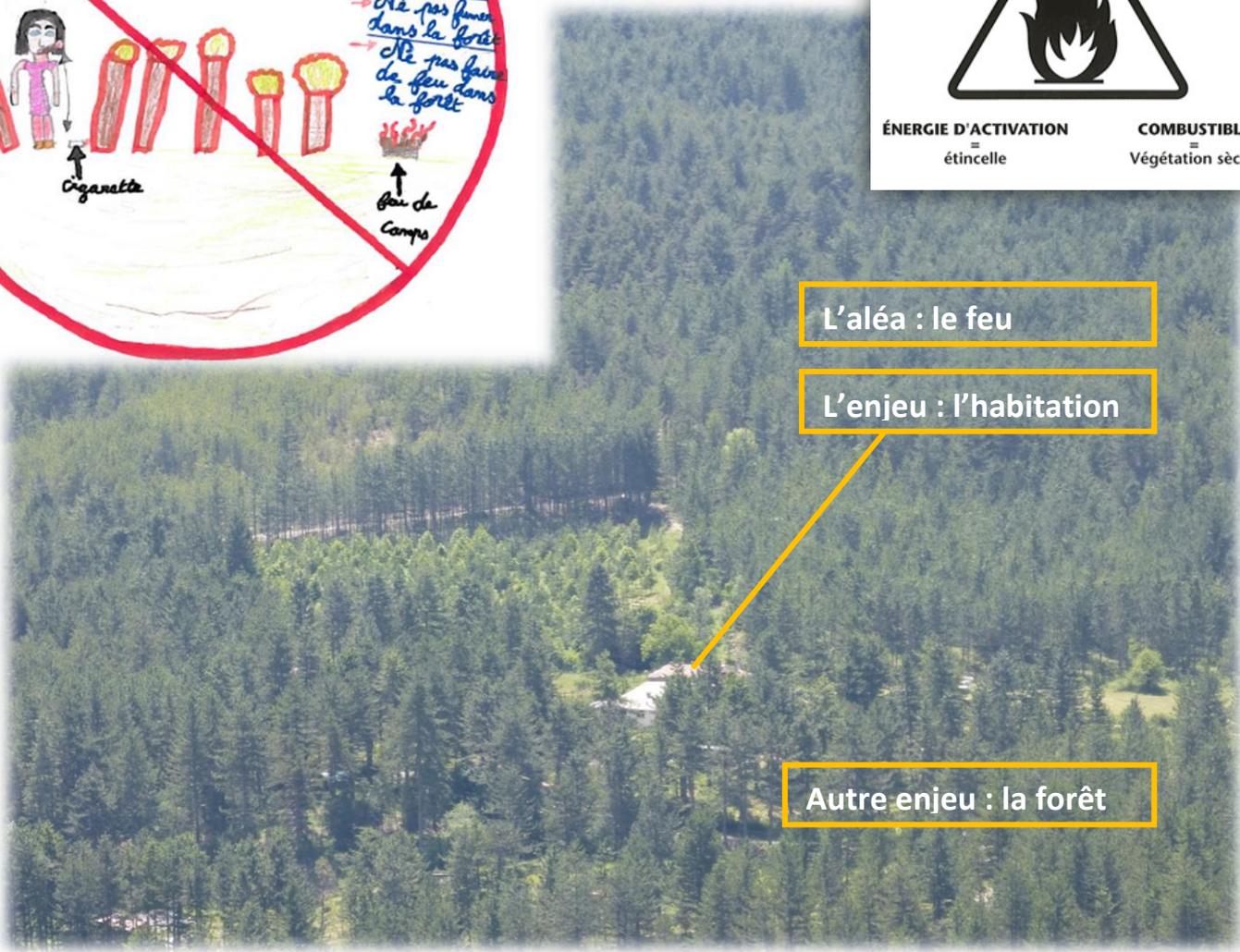
Il existe une réglementation qui :

- interdit de faire du feu en zone boisée et dans une limite de 200 mètres autour de celle-ci
- rend obligatoire le débroussaillage sur 50 mètres autour de toutes constructions



On réalise une surveillance renforcée avec des patrouilles terrestres et des moyens aériens.

On aménage la forêt avec des pistes d'accès et des points d'eau.



L'aléa : le feu

L'enjeu : l'habitation

Autre enjeu : la forêt



vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE FEU DE FORET
consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de feu de forêt

L'INCENDIE APPROCHE	L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE
 <ul style="list-style-type: none"> dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation arrosez les abords 	 <ul style="list-style-type: none"> rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
 <ul style="list-style-type: none"> fermez les vannes de gaz et de produits inflammables 	 <ul style="list-style-type: none"> fermez volets, portes et fenêtres calfeutrez avec des linges mouillés



- ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- ne sortez pas sans ordre des autorités

Le risque sismique

Définition et origine :

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Historique :

Aucun séisme ayant fait des dégâts ne s'est produit sur la commune. Cependant le 11 juillet 1909 s'est produit en Provence un séisme de magnitude 6.2 sur l'échelle de Richter qui a fait de nombreux dégâts matériels dans le département des bouches du Rhône (Lambesc, Rognes, Salon-de-Provence, Venelles,...) et 46 victimes.



Comment vit-on avec le risque ?

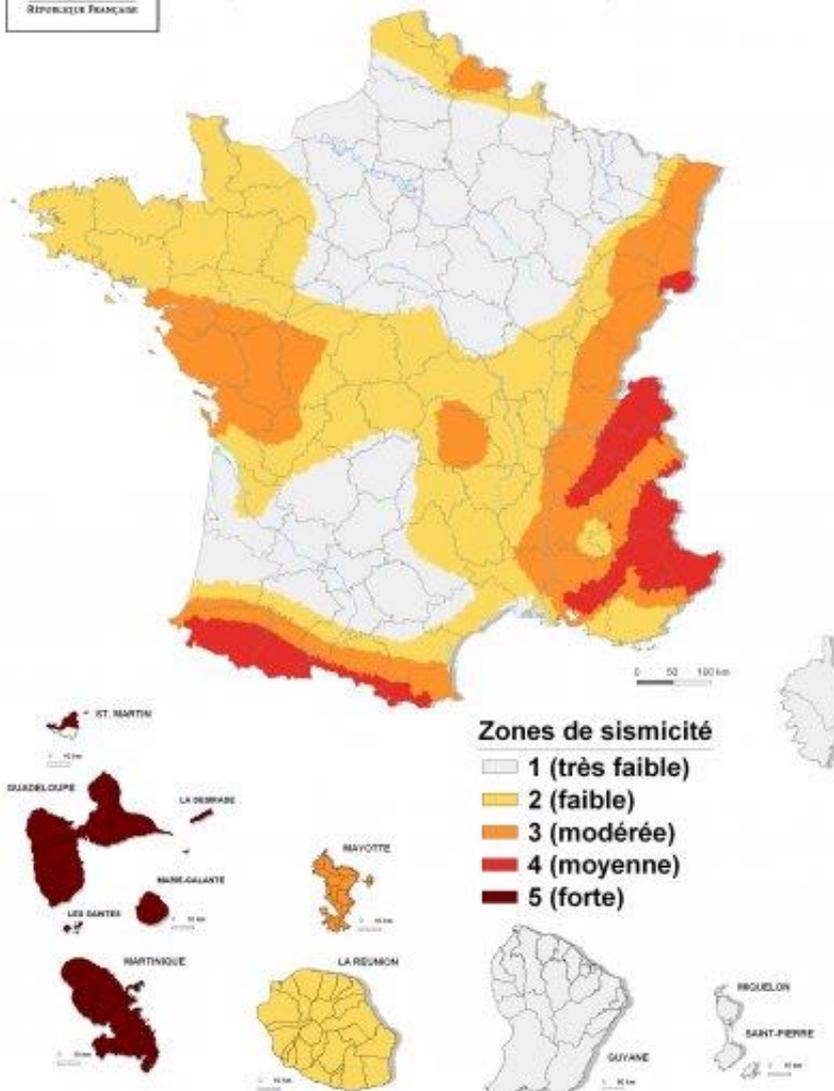
L'aléa sur la commune est dit « Faible », il correspond à la zone sismique de type 2.

Il existe une réglementation qui oblige à réaliser des constructions dites parasismiques (les bâtiments sont renforcés et ne subissent pas de dommages graves en cas de tremblement de terre).



Zonage sismique de la France

en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011
(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)



Zones de sismicité

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)

vous êtes dans une zone soumise au **RISQUE SISMIQUE**

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de tremblement de terre

PENDANT
protégez-vous la tête avec les bras

à l'intérieur



abritez-vous sous un meuble solide

à l'extérieur



éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

si vous êtes en voiture restez-y

APRES



fermez le gaz et l'électricité



ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur



écoutez la radio respectez les consignes des autorités

rejoignez le lieu de regroupement

Les textes et les dessins de ce cahier ont été réalisés par les enfants du cycle 3 de l'école de Barret-sur-Méouge dans le cadre d'un projet pédagogique (années 2012-2013 et 2013-2014) consacré aux risques naturels.

Les sources qui ont permis ce travail sont :

- Monsieur le Maire de Barret-sur-Méouge
- Le technicien « rivière » de la Méouge et le technicien « Restauration des Terrains de Montagne basse Durance » de l'ONF qui ont accompagné les enfants à la découverte des risques présents sur la commune lors d'une sortie de terrain
- Le Document Communal Synthétique de Barret-sur-Méouge consultable en mairie
- L'iconothèque du Conseil Général des Hautes-Alpes
- L'outil cartographique internet GeolIDE de la DREAL PACA pour l'Atlas de la Zone Inondable
- Le site internet Prim.net



Rencontre avec Monsieur le Maire



A la recherche du risque

Ce projet a été financé grâce au soutien de l'Europe, des Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-D'azur et du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales dans le cadre de l'opération « site pilote de gestion intégrée des risques naturels ».

Ce cahier a été conçu par l'instituteur du cycle 3 de l'école et par le chargé de mission « eau-risques-climat » du Projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

